

Nicole CORRIN
Présidente de l'Union Locale
du canton de Lanmeur
B. P. 13
29227 LANMEUR

LANMEUR, LE 11 JANVIER 1978

78 01 11 LIL LANM.

Monsieur Jean Yves POULMARC'H
Ecole Publique
29126 PLONEVEZ DU FAOU

Monsieur,

Vous serait-il possible de verser à l'ULAMIR du canton de Lanmeur soit tout, soit une partie de la part ULAMIR Lanmeur sur les subventions que l'UDAMIR a touchées pour le financement de poste d'animateur.

Nous nous trouvons en rupture de trésorerie, de ce fait des menaces de non paiement de salaire pèsent sur notre animateur. Il importe, compte tenu du délai que mettent les subventions votées par le conseil d'administration, à arriver, que nous puissions faire la jonction avec le Budget 1978.

En souhaitant que vous pourrez, très rapidement, satisfaire notre demande, Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La subvention est à verser au compte bancaire suivant :

CREDIT AGRICOLE N° 02697955001.

*Versé subvention le 21/12/77
au CMB de 6 250 000
Renovation Kinale exercice 77*

La Présidente,

N. CORRIN
UNION LOCALE D'ANIMATION
DU CANTON DE LANMEUR
B. P. 13 29227 LANMEUR

Téléphone 27 51 54